

graphiprÉvention

Le bulletin de l'Association paritaire de sant  et de s curit  du travail secteur imprim rie et activit s connexes

Volume 22 num ro 3
Juin 2006



La planification des mesures d'urgence

En avril dernier, S rigraphie Rive-Sud, une entreprise du secteur situ e au c ur de la municipalit  de Napierville, a  t  la proie des flammes. Des travaux de soudure seraient   l'origine du brasier. Heureusement, l'incendie n'a fait aucun bless  grave puisque peu de travailleurs  taient pr sents sur les lieux au moment o  le feu s'est d clar . Si un tel  v nement se produisait dans votre entreprise, seriez-vous pr t?

Avez-vous un programme de pr vention des incendies? Un tel programme inclut g n ralement des normes pour s curiser les travaux de soudure. Consultez l'exemple de permis de travail   chaud sur le site Web de l'Association : www.aspimprimerie.qc.ca sous la rubrique *Publications/Gestion de la pr vention/Exemples de permis de travail*.

Avez-vous  labor  une proc dure d' vacuation en cas d'urgence? Par ces mesures d'urgence de base (le programme de pr vention des incendies et la proc dure d' vacuation), votre entreprise prot ge ses employ s et rencontre les exigences minimales de la Loi sur la sant  et la s curit  du travail (LSST). Selon la nature des op rations men es par votre entreprise, diverses obligations dict es par la Loi sur la s curit  incendie, la Loi sur la s curit  civile, le r glement sur les urgences

environnementales ou le Code national de pr vention incendie, peuvent s'ajouter aux exigences de la LSST.

Advenant un sinistre autre qu'un incendie tels qu'une explosion, une fuite de gaz ou un d versement de mati res chimiques, sauriez-vous comment y faire face? L'Association vous propose une fiche-outil ayant pour th me la **planification des mesures d'urgence**. Cette fiche regroupe les  l ments d'information qui vous permettront d' largir votre programme de pr vention des incendies   d'autres types de sinistres.



Outre la r ponse donn e   une situation d'urgence, la planification des mesures d'urgence pr voit l'aspect du redressement que l'on retrouve dans le plan de contingence ou le plan de continuit  des affaires. La planification des mesures d'urgence aborde donc toutes les  tapes d'un sinistre : la pr vention, l'intervention en situation

Dans ce num ro

- ▶ La planification des mesures d'urgence
- ▶ La s curit  des machines
- ▶ L'assembl e annuelle 2006
- ▶ Le calendrier des formations de groupe, automne 2006
- ▶ La pr vention en imprim rie



Besoin de formation?

L'Association offre une formation de base vous permettant d'élaborer votre plan de sécurité incendie et votre procédure d'évacuation en cas d'incendie. Consultez le calendrier des formations en page 6.

Pour une formation plus spécialisée en matière de planification des mesures d'urgence, le service de prévention incendie de votre localité peut vous aider. Vous pouvez également avoir recours aux services de firmes privées spécialisées dans ce domaine. En voici quelques-unes, à titre d'information :

- ▶ Centre de formation aux mesures d'urgence
www.imq.qc.ca
- ▶ De Sève Solutions
Tél. : (819) 829-1623
Cell. : (819) 349-2769
- ▶ Formation M.U. inc.
www.formationmu.com
- ▶ Institut de recherche et d'expertise en sécurité publique
www.iresp.com
- ▶ La Société PRUDENT inc.
www.prudent.qc.ca
- ▶ NWC- EducExpert Inc.
www.flamexpert.com

d'urgence et le retour à la normale. Se doter d'un tel outil, c'est se donner les moyens de réagir le plus rapidement et le plus adéquatement possible à différents sinistres, de façon à limiter les conséquences sur les travailleurs et la production.

La planification des mesures d'urgence s'intègre de plus en plus dans les processus de gestion des opérations courantes. Pour préserver la viabilité de leurs opérations, plusieurs entreprises doivent envisager des dangers que l'on aurait difficilement pu imaginer il y a quelques années. À titre d'exemples, certains centres de distribution de journaux se sont préparés à une éventuelle menace à l'anthrax. D'autres entreprises exportant leurs produits aux États-Unis ont adopté des actions en vue de se prémunir contre le terrorisme (ex. la certification C-TPAT destinée à diminuer les vulnérabilités associées à la chaîne d'approvisionnement en renforçant la sécurité à la frontière).

La planification des mesures d'urgence, telle que proposée par l'Association, vous aidera à déterminer quels sont les types de sinistres auxquels votre entreprise serait susceptible d'être exposée et à élaborer votre plan de match en utilisant, comme point de départ, votre programme de prévention des incendies.

En vue d'assurer le bon déroulement des opérations prévues dans le cadre de la planification des mesures d'urgence, on ne saurait trop insister sur l'importance de se doter d'une procédure écrite à l'intérieur de laquelle on aura notamment pris soin de préciser le rôle et les responsabilités de chacun : qui assure la coordination des opérations, les communications avec

les médias, etc. Il importe en effet de désigner une personne ressource pour chacune des actions à poser de façon à ne rien laisser au hasard. Cette procédure écrite dont on s'assurera de la mise à jour devra, par ailleurs, faire l'objet d'une diffusion auprès de l'ensemble des personnes concernées.

Êtes-vous prêt? Vérifiez l'état de vos préparatifs!

Pour ce faire, complétez le questionnaire dynamique offert en ligne sur le site Web de l'Association :

www.aspimprimerie.qc.ca sous la rubrique *Prévention@distance/Options prévention*

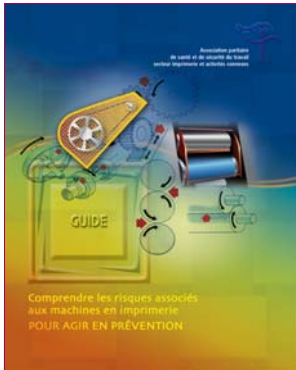
graphiprévention est publié par l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. les Galeries d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3
Téléphone (514) 355-8282
Télécopieur (514) 355-6818
<http://www.aspimprimerie.qc.ca>
Conseil d'administration F. Gagné et P.-P. Paradis de l'AAGQ; J.-M. Robert et N. Sarault du CPI; G. Duguay de la FNC; S. Pimparé de la FTFP; J. Tousignant des Quotidiens du Québec; M. Handfield du SCEP (145), G. Cajolais et L. Myles du SICG (555 M)
Direction générale Marie Ménard
Rédaction Denise Laganière
Mise en page Denise Laganière
Impression JB Deschamps
Tirage 7 000 exemplaires
Envoi de publication canadienne
Numéro de convention : 40042244
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada, Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0829-4860 3^e bimestre 2006
Bien que cette publication ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'Association, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu, des produits ou services mentionnés. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'Association et porter la mention de sa source.

La sécurité des machines, une priorité!

Guide sur la sécurité des machines

L'Association vient de publier un guide sur la sécurité des machines intitulé :

Comprendre les risques associés aux machines en imprimerie, POUR AGIR EN PRÉVENTION.



La sécurité des machines est particulièrement préoccupante en raison du nombre

élevé d'accidents liés à l'utilisation des machines. En imprimerie, ils représentent 15 % des accidents comparativement à 10 % dans les autres secteurs.

Évaluation des dispositifs de sécurité des machines

L'Association met à votre disposition une grille d'évaluation générale des dispositifs de sécurité sur les machines.

Ce document, tiré de l'annexe C du guide *Comprendre les risques associés aux machines en imprimerie POUR AGIR EN PRÉVENTION*, est une adaptation de la grille générale

d'évaluation : Dispositifs associés à la sécurité des machines de l'IRSST (août 2002). Cette grille vous permettra d'évaluer la conformité de vos machines.



Le guide et la grille d'évaluation sont disponibles en ligne sur le site Web de l'Association : www.asprimprimerie.qc.ca sous la rubrique *Publications/Sécurité des machines et des outils*.

L'Association remercie les personnes du secteur ayant participé à la validation d'informations contenues dans le guide sur la sécurité des machines :

- ▶ Daniel Bégin¹ - Quebecor World Magog;
- ▶ Stéphane Girard² - Emballages flexibles Sonoco;
- ▶ Éric Mercier - Oberthur, jeux et technologies;
- ▶ Yvon Paquette - Winpack Heat Seal;
- ▶ Louise Tardif - Transcontinental Métrolitho;
- ▶ Julie Thibault³ - Quebecor World Magog.

Les validateurs présents lors du lancement du guide, le 5 mai dernier, avec Nathalie Laurenzi⁴, conseillère à l'ASP imprimerie et auteure du guide.



Publications de l'Association sur la sécurité des machines



- ▶ **NOUVEAU** - Guide *Comprendre les risques associés aux machines en imprimerie, POUR AGIR EN PRÉVENTION*
- ▶ **NOUVEAU** - Grille d'évaluation générale des dispositifs de sécurité sur les machines
- ▶ Fiche d'information sur les pièces en mouvement et angles rentrants
- ▶ Exemple de procédure sur le cadenassage (PDF)
- ▶ Série de 4 affiches pour la prévention des risques associés aux pièces en mouvement et aux angles rentrants
- ▶ Autocollants "Reste sur tes gardes" : série de 4 autocollants
- ▶ Vidéo : Les dangers associés aux angles rentrants et pièces en mouvement (4 min 30 s)

Aussi : ▶ séance d'information sur les actions sur les machines (voir calendrier en page 6)
▶ accompagnement personnalisé et outils pour l'implantation du cadenassage. Parlez-en à votre conseiller en prévention!

L'assemblée générale

Plus de 150 personnes ont participé à l'assemblée générale



Félicitations à Industries Ling de Warwick, récipiendaire du Prix graphiprévention ainsi qu'aux entreprises en lice ayant reçu une mention

Prix graphiprévention



Industries Ling

Du comité paritaire SST : François Perreault, Stéphane Poisson et Guillaume Fafard.

Du conseil d'administration de l'ASP imprimerie : Jacques Tousignant, coprésident patronal (à gauche sur les photos) et Michel Handfield, coprésident syndical (à droite sur les photos), ont procédé à la remise du prix et des mentions.



Quebecor World Magog

Du comité paritaire SST : Bruno Garant, José Allaire, Daniel Bégin et Johanne Proulx.



Transcontinental, division Saint-Hyacinthe

Du comité paritaire SST : Lisa Saxena, Marc Forest et Alain Laprise.

Le Prix graphiprévention a été créé en 1989 dans le but de souligner la réalisation d'idées de prévention dans les entreprises du secteur imprimerie et activités connexes.



Quebecor World Bromont

Du comité paritaire SST : Alain Guillemette, Denis Champagne, Robert Brosseau et Lisette Thériault.

Note : l'entreprise Emballages Alcan, division Baie d'Urfé était absente lors de la remise des mentions.

ale annuelle 2006

nnuelle



Le repas est venu clore l'événement



Le conseil d'administration 2006-2007



De gauche à droite, debout : Pierre-Paul Paradis, directeur des ressources humaines chez Imprimeries Transcontinental, délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada (CPI); Normand Sarault, directeur région du Québec et délégué du CPI; Larry Myles, président et délégué des Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M, Gilles Duguay, délégué de la Fédération nationale des communications; Jean-Marc Robert, directeur de production chez Wilco filiale de Rock-Tenn co, délégué du CPI; Stéphane Pimparé, délégué de la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt; Gaétan Cajolais, délégué des Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M.

De gauche à droite, assis : Jacques Tousignant, vice-président ressources humaines du Groupe Gesca et délégué des Quotidiens du Québec; France Gagné, directrice des ressources humaines chez Intégria inc., déléguée du CPI; Michel Handfield, président et délégué de la section locale 145 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier; Marie Ménard, directrice générale.

Pour l'exercice 2006, les officiers du conseil d'administration sont : Jacques Tousignant, coprésident patronal; Michel Handfield, coprésident syndical et Gilles Duguay, trésorier.

Lors du jeu questionnaire sur la sécurité des machines



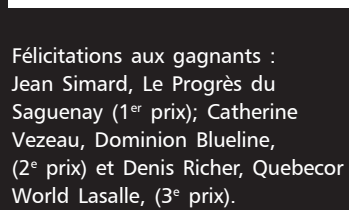
Les animateurs : **Thierry Tollis** et **Nathalie Laurenzi**, conseillers à l'ASP imprimerie.



1



2



Félicitations aux gagnants : Jean Simard, Le Progrès du Saguenay (1^{er} prix); Catherine Vezeau, Dominion BlueLine, (2^e prix) et Denis Richer, Quebecor World Lasalle, (3^e prix).



3

À
conserver

Inscrivez-vous
dès maintenant



(514) 355-8282



www.aspimprimerie.qc.ca
sous la rubrique *Formation*

Les formations sont
dispensées dans les
locaux de l'ASP
imprimerie :
7450, boul. les Galeries
d'Anjou à Anjou,
bureau 450

Calendrier des formations de groupe Automne 2006

Conduite préventive du chariot élévateur

Le jeudi 19 octobre de 8 h 30 à 12 h

Cette formation permet aux caristes et à leurs superviseurs : ▶ de reconnaître les risques associés à l'usage du chariot ▶ de reconnaître les particularités d'un chariot élévateur ▶ d'appliquer les principes liés à la stabilité du chariot élévateur ▶ d'établir l'utilisation sécuritaire du chariot élévateur ▶ d'identifier les éléments à respecter sur le chariot élévateur.

Formation de formateurs pour la conduite préventive du chariot élévateur

Le mercredi 29 novembre de 8 h 30 à 15 h 30

Cette formation permet : ▶ d'identifier la préparation requise pour une séance de formation ▶ de reproduire la formation *Conduite préventive du chariot élévateur* proposée par l'ASP pour son entreprise ▶ d'organiser l'évaluation des compétences pratiques et le suivi de la formation.

Le SIMDUT en imprimerie

Le mardi 12 septembre de 8 h à 10 h

Le jeudi 5 octobre de 13 h 30 à 15 h 30

Cette formation permet à toutes personnes qui utilisent ou sont exposées aux produits chimiques et leurs superviseurs : ▶ de connaître les obligations légales associées au SIMDUT et ▶ de comprendre ses composantes.

Formation de formateurs SIMDUT

Le vendredi 6 octobre de 8 h 30 à 12 h 30

Cette formation permet : ▶ d'identifier la préparation requise pour une séance de formation SIMDUT ▶ de reproduire la formation SIMDUT proposée par l'ASP pour son entreprise ▶ d'organiser le suivi de la formation SIMDUT.

Réception et expédition des marchandises dangereuses

Le mardi 12 septembre de 10 h à 12 h

Le jeudi 19 octobre de 13 h 30 à 15 h 30

Cette formation permet aux employés et aux superviseurs affectés à la réception, l'entreposage et à l'expédition des marchandises dangereuses, caristes et acheteurs : ▶ de reconnaître les obligations légales associées au transport des marchandises dangereuses et ▶ d'apprendre à utiliser un document d'expédition.

Action sur les machines

Le mercredi 13 septembre de 13 h 30 à 15 h 30

Séance d'information pour vous aider à faire le point sur la sécurité des machines et le cadenassage.

Introduction à la prévention

Le jeudi 5 octobre de 8 h 30 à 12 h

Cette formation permet aux membres du comité, aux directeurs et aux superviseurs : ▶ de reconnaître le cadre législatif québécois encadrant la prévention et ▶ d'identifier les mécanismes de participation favorisant une approche préventive.

Élaborez votre procédure d'évacuation en cas d'incendie

Le mardi 26 septembre de 13 h à 16 h 30

Le jeudi 30 novembre de 8 h 30 à 12 h

Cette formation permet aux membres de l'équipe d'évacuation et aux superviseurs : ▶ d'expliquer l'importance de se doter d'une procédure d'évacuation ▶ de recueillir les renseignements utiles pour préparer une procédure d'évacuation ▶ de documenter la procédure d'évacuation.

NOUVEAU Analyse simplifiée de la sécurité des tâches

Le vendredi 29 septembre de 8 h 30 à 16 h 30

Cette formation permet aux directeurs, aux superviseurs et aux membres du comité : ▶ de reconnaître les étapes d'une analyse de la sécurité des tâches ▶ de cibler les tâches à analyser.

Prévention des troubles musculo- squelettiques en imprimerie

Le jeudi 9 novembre de 13 h à 15 h 30

Cette formation permet aux directeurs, aux superviseurs et aux membres du comité : ▶ de reconnaître les principales lésions musculo-squelettiques (LMS) en imprimerie ▶ d'identifier les risques liés au travail en imprimerie ▶ de reconnaître les solutions pour réduire les facteurs de risque.

Enquête et analyse des accidents

Le jeudi 9 novembre de 8 h 30 à 12 h

Cette formation permet aux membres du comité et aux superviseurs : ▶ d'expliquer l'importance de l'enquête et de l'analyse des accidents dans une perspective de prévention ▶ de recueillir les renseignements utiles pour une enquête ▶ de réaliser une analyse d'accident et ▶ de formuler des recommandations.

NOUVEAU Faites preuve de diligence raisonnable en prévention

Le vendredi 20 octobre de 8 h 30 à 12 h

Cette formation permet aux superviseurs, directeurs et membres du comité : ▶ de reconnaître le cadre législatif québécois encadrant la prévention au travail ▶ de reconnaître l'impact de l'amendement au Code criminel pour le superviseur ▶ d'intégrer la notion de diligence raisonnable dans les processus de gestion et ▶ d'identifier des mécanismes efficaces pour favoriser une approche préventive.

La prévention en imprimerie

Une idée de prévention proposée par grafikom.Graphica

En imprimerie, les blessures musculo-squelettiques représentent près de 40 % des lésions indemnisées par la CSST dont les trois quarts concernent les maux de dos. Plusieurs facteurs sont en cause. Que l'on pense à l'aménagement du poste, aux méthodes de travail ou encore aux équipements utilisés. La réduction des lésions musculo-squelettiques passe d'abord par l'analyse de la tâche à toutes les étapes de la production. Par la suite, on évalue les correctifs à apporter pour restreindre ou éliminer les sources de blessures identifiées. À ce chapitre, il est étonnant de constater à quel point les solutions mises de l'avant par les comités en santé et sécurité, en plus de s'avérer rentables au niveau de la prévention et de la production, sont ingénieuses. L'expérience vécue par grafikom.Graphica en est un bon exemple.

Située à Sherbrooke, grafikom.Graphica fait partie de grafikom, l'un des plus importants réseaux d'imprimerie commerciale d'alimentation par feuille, numérique et de spécialités au Canada. L'entreprise de Sherbrooke emploie 150 personnes.

Le problème

Auparavant, le convoyeur à la sortie de la presse à découper acheminait les retailles de découpe devant la presse, à l'horizontale. Les retailles tombaient dans une boîte. Durant son quart de travail, l'opérateur devait, à raison de deux fois l'heure, soulever, à même le sol, la boîte de retailles pouvant contenir une vingtaine de lots de résidus de trois à quatre livres chacun, pour ensuite aller vider son contenu dans un bac à recyclage. Puisque la presse à découper est en fonction sept jours par semaine, 24 heures sur 24, les efforts exigés étaient

continus et répétés, faisant en sorte d'augmenter le potentiel de risque de lésions musculo-squelettiques, notamment au dos.

Les équipes de maintenance et de production se sont penchées sur la façon de résoudre ce problème. Elles en sont arrivées à une solution efficace, durable et inventive.

La solution

La solution proposée consistait à fabriquer un convoyeur vertical qui, à l'aide d'un système de courroies, transporterait les retailles vers le haut pour les faire tomber directement dans le bac à recyclage, à travers une chute, par effet de gravité.

Pour concrétiser cette idée, l'entreprise a eu recours aux services d'une firme d'usinage et de fabrication d'outillages spécialisés. Il a suffi d'une journée de travail et de quelques essais destinés à évaluer le bon angle de chute pour que le nouveau convoyeur soit installé et fonctionnel. La solution retenue a nécessité de la part de l'entreprise un investissement de l'ordre de 2 500 \$.



Vue en profondeur de la section qui achemine les retailles à l'aide des courroies.



Section des courroies dressées vers le haut qui acheminent les retailles à travers une chute.



Les retailles tombent directement dans le bac à recyclage par effet de gravité.

Conformément à l'objectif qui avait été fixé, l'implantation de ce nouveau convoyeur a permis d'éliminer les risques de blessures musculo-squelettiques associés à la tâche en éradiquant toute manutention manuelle des retailles à la sortie de la presse à découper. Grâce à cette mesure, l'opérateur peut par ailleurs se consacrer exclusivement au bon fonctionnement de sa machine, et le personnel bénéficie d'un espace de travail plus dégagé. Pour toutes ces raisons, les personnes concernées considèrent le nouveau convoyeur comme étant une valeur ajoutée à la sécurité et à la production.

La prévention, c'est rentable

Chez grafikom.Graphica, on s'est rendu compte à quel point le convoyeur vertical était apprécié quand, en raison de réparations, il a fallu pendant



On aperçoit la section du convoyeur évacuant les retailles et l'équipe de travail qui s'occupe de la réception du produit fini.

quelques jours revenir à l'ancien système. Le nouveau convoyeur est en place depuis deux ans.

En remédiant à une situation problématique pouvant entraîner des risques à la santé et à la sécurité, grafikom.Graphica a fait la démonstration qu'il est possible et rentable d'agir en prévention.

Copie non livrable, retourner à :



Association paritaire de santé et de sécurité du travail
secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. les Galeries d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3
support@aspimprimerie.qc.ca

POSTE MAIL

Envoi de publication canadienne
numéro de convention :

40042244